

Quelques données sur les propensions à l'endogamie et à l'exogamie de la nuptialité ethnique au Québec

Gilles Deschamps

Volume 7, numéro 2, août 1978

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/600764ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/600764ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

0380-1721 (imprimé)

1705-1495 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Deschamps, G. (1978). Quelques données sur les propensions à l'endogamie et à l'exogamie de la nuptialité ethnique au Québec. *Cahiers québécois de démographie*, 7(2), 25–47. <https://doi.org/10.7202/600764ar>

Résumé de l'article

Les transferts linguistiques établis par les populations allophones ont fait au Québec l'objet d'un bon nombre d'études démographiques et sociologiques. Elles ont en outre très généralement mis en évidence la préférence manifeste des allophones pour l'anglais et tout ce que ces choix linguistiques traduisent en termes de comportement social, économique et politique.

Le présent article s'inscrit dans cet ensemble d'études en tentant de dégager, à partir des statistiques du recensement de 1971 sur l'origine ethnique des conjoints des familles époux-épouse au Québec et dans le reste du Canada, les préférences ethniques qui s'y expriment et qui illustrent, dans une certaine mesure, les dynamiques respectives des relations interethniques des deux contextes socio-politiques choisis.

QUELQUES DONNEES SUR LES PROPENSIONS A L'ENDO GAMIE ET A L'EXO GAMIE DE LA NUPTIALITE ETHNIQUE AU QUEBEC

Gilles Deschamps *

RESUME

Les transferts linguistiques établis par les populations allophones ont fait au Québec l'objet d'un bon nombre d'études démographiques et sociologiques. Elles ont en outre très généralement mis en évidence la préférence manifeste des allophones pour l'anglais et tout ce que ces choix linguistiques traduisent en termes de comportement social, économique et politique.

Le présent article s'inscrit dans cet ensemble d'études en tentant de dégager, à partir des statistiques du recensement de 1971 sur l'origine ethnique des conjoints des familles époux-épouse au Québec et dans le reste du Canada, les préférences ethniques qui s'y expriment et qui illustrent, dans une certaine mesure, les dynamiques respectives des relations interethniques des deux contextes socio-politiques choisis.

introduction

De nombreuses analyses ont présenté en matière d'immigration des chiffres souvent étonnants et c'est à partir de l'un d'eux qualifiant le transfert linguistique que cette brève analyse de la nuptialité ethnique a d'abord été imaginée.

En effet, parmi les personnes nées à l'étranger qui déclarent un transfert de la langue maternelle à la langue d'usage, 19% auraient effectué à Montréal au recensement de 1971 un transfert vers une autre langue que le français ou l'anglais, (1) soit un pour-

* Ministère de l'Immigration, 355 rue Mc Gill, Montréal, Qué.

(1) Recensement du Canada, 1971. Cat 92-740

centage équivalent à celui du transfert vers le français. Etant donné la généralité de cette forme de définition du transfert, il ne faut pas en conclure que ces 19% ont tous préféré l'apprentissage d'une autre langue à celui du français ou de l'anglais durant leur séjour au Québec et ont ainsi adopté un comportement linguistique dysfonctionnel en termes d'adaptation. Le choix d'être allophone au niveau de la langue d'usage n'implique en effet pas que la compétence en français ou en anglais soit nulle. En outre, tous ceux dont la langue maternelle est un dialecte régional différent de la langue nationale (ou coloniale) et de façon générale ceux qui sont bilingues allophones à leur arrivée au Québec peuvent tomber dans cette catégorie de transfert linguistique sans que leur comportement puisse être directement associé à une non-intégration linguistique volontaire.

L'importance relative de ce pourcentage (19%) par rapport au transfert vers le français, alliée aux autres indices connus d'isolement ethnique, est cependant symptomatique d'un certain déséquilibre des choix linguistiques, si on la compare au contexte démo-linguistique québécois. Dans la mesure où il s'agit là d'une résultante des modes d'insertion sociale de la population immigrée au Québec, une explication du phénomène nécessiterait une enquête approfondie des principaux déterminants du choix linguistique. En l'absence d'une telle étude, la brève analyse qui suit se propose modestement d'observer les tendances endogamiques et exogamiques de la nuptialité ethnique au Québec et dans le reste du Canada dans la mesure où cette nuptialité est certainement une importante variable explicative de la dynamique des relations interethniques et des choix linguistiques.

*les proportions brutes d'endogamie et d'exogamie ethniques
au Québec*

Les données accumulées dans le cadre du recensement

sur les familles époux-épouse selon l'origine ethnique des conjoints présentent pour décrire et analyser la nuptialité ethnique un matériel de premier choix. Sur cette base, il est possible de calculer simplement les proportions brutes d'endogamie et d'exogamie à la fois selon le sexe et pour chaque groupe ethnique. Ces premières mesures directes, rapportant le nombre de personnes endogames ou exogames d'un groupe ethnique au nombre total d'individus mariés de ce groupe, fournissent une excellente indication de l'interpénétration ethnique par le mariage.

TABLEAU I

PROPORTIONS BRUTES D'ENDOGAMIE ET D'EXOAMIE ETHNIQUES AU QUEBEC, FAMILLES EPOUX-EPOUSE, (1)

Origine ethnique		Proportion d'endogamie (%)	Proportion d'exogamie (%) Totale = Britannique + Française + Autre				
Britannique (11%)	H ⁽²⁾	65,6	34,4		28,1	6,3	100
	F ⁽³⁾	67,2	32,8		24,7	8,1	100
	T ⁽⁴⁾	66,4	33,6		26,4	7,2	100
Française (77%)	H	95,1	4,9	3,6		1,3	100
	F	93,5	6,5	4,1		2,4	100
	T	94,3	5,7	3,9		1,8	100
Autre (12%)	H	71,6	28,4	7,7	15,6	5,1	100
	F	78,6	21,4	6,6	9,2	5,6	100
	T	75,0	25,0	7,2	12,5	5,3	100
Total	H			3,7	5,1	2,3	100
	F			3,9	3,8	3,4	100
	T	88,9	11,1	3,8	4,4	2,9	100

(1) Familles indiennes et esquimaudes déduites

(2) Hommes

(3) Femmes

(4) Sexes confondus

Dans ce premier ensemble de résultats, on remarque que la tendance générale de la nuptialité ethnique favorise, comme il fallait s'y attendre, les couples endogames et ce sans que les hommes et les femmes ne se distinguent significativement (si l'on tient compte du biais introduit par les rapports de masculinité différentiels des groupes ethniques, lequel favorise notamment l'endogamie féminine allo-gène). Il suffit donc d'observer que sur 10 couples, 9 sont en moyenne endogames et que, sur ce plan, le groupe français est le plus ethno-centrique si l'on se rapporte à la proportion brute de ses familles endogames.

Au niveau des proportions d'exogamie, on note évidemment une inversion proportionnelle des chiffres qui illustre la contre-partie de l'endogamie française en montrant pour les groupes britannique et autre leur plus grande ouverture à l'interpénétration ethnique avec respectivement 1 couple exogame sur trois et 1 couple exogame sur quatre. Conséquence également de l'importance de l'endogamie française, les exogamies britannique et allogène se destinent essentiellement l'une à l'autre et font état de préférences mutuelles évidentes par rapport à celles dont jouit le groupe français qui lui-même indique une préférence plus que proportionnelle pour le groupe britannique. Le bilan de ces choix multiples place ainsi le groupe anglais dans une position nettement plus prestigieuse si l'on reconnaît que le mariage traduit en partie les aspirations à la mobilité sociale des conjoints et si l'on admet que le statut ethnique est un des leviers de cette mobilité.

L'analyse rapide des préférences selon que l'on distingue les hommes et les femmes est également intéressante dans le cas des proportions d'exogamie. Sans vouloir émettre l'hypothèse désagréable que le prestige social attaché à l'origine ethnique de l'époux a plus de poids que celui attaché à l'origine de l'épouse ni non plus chercher ailleurs les raisons de ces préférences, nous constatons que les femmes françaises sont plus volontiers exogames ou

plus souvent sollicitées par les choix exogamiques des hommes des deux autres groupes ethniques. A l'inverse, les hommes d'origine française sont nettement plus ethnocentriques et destinent leur exogamie dans 73% des cas aux femmes d'origine britannique. Dans l'ensemble, on remarque donc que d'un groupe ethnique à l'autre et sur la base des seules proportions brutes, l'exogamie masculine consacre moins que l'exogamie féminine une nuptialité ethnocentrique manifeste même s'il est difficile d'en évaluer l'importance sans la comparer à d'autres contextes sociaux analogues.

Une correction nécessaire aux proportions brutes

Si l'on s'intéresse cependant plus à la dynamique des mariages interethniques et donc à la nuptialité québécoise proprement dite, il faut éviter de conclure trop hâtivement à l'endogamie généralisée des groupes en présence en se fiant uniquement aux proportions brutes observées. Les proportions brutes ne sont en effet pas comparables d'un groupe ethnique à l'autre dans la mesure où d'une part elles ne reposent pas sur une population limitée aux couples qui se sont constitués au Québec et d'autre part elles ne tiennent compte ni de l'importance relative ni du nombre des groupes ethniques en présence. On comprendra aisément que plus l'importance relative d'un groupe est grande plus sa capacité d'adopter un comportement exogame est faible. A titre d'exemple, si au Québec tous les hommes et toutes les femmes d'origine ethnique non-française avaient épousé des français, tous les groupes auraient observé un pourcentage minimal d'endogamie sans que pour autant les proportions brutes d'endogamie soient les mêmes; la proportion brute d'endogamie des français serait encore de 71% au lieu d'être nulle comme pour les autres groupes. Une mesure adéquate des propensions ethniques à l'endogamie et à l'exogamie implique donc que les proportions brutes observées soient corrigées. On retire tout d'abord des données de base les familles immigrantes (1) qui gonflent indûment l'endogamie

(1) cf. annexe 2

ethnique, notamment chez les allogènes, et on les situe ensuite par rapport aux bornes à l'intérieur desquelles elles peuvent hypothétiquement varier, compte tenu de l'importance strictement démographique des groupes en présence.

L'établissement de ces bornes représente une démarche purement théorique: il s'agit de simuler deux modèles abstraits d'endogamie et d'exogamie pures fondés sur l'importance relative des groupes ethniques. Dans une population où le nombre d'hommes et de femmes est le même et pour laquelle l'origine ethnique de chaque individu est connue, il est très facile de produire la distribution des mariages interethniques qu'engendre une endogamie pure en constituant systématiquement au sein de chaque groupe ethnique le plus grand nombre de couples possibles. Dans l'hypothèse contraire d'une exogamie pure, la démarche se voit compliquée à la fois par le nombre et l'importance relative des groupes puisque la capacité d'être exogame pour un groupe ethnique dépend des ressources numériques des autres groupes. En outre, dès que plus de deux groupes ethniques sont en situation, plusieurs formes de comportements exogames peuvent être privilégiés selon les formules de préférence ethnique utilisées. Dans cette analyse, le modèle d'exogamie pure choisi adopte la formule de préférence ethnique la plus vraisemblable. En conséquence la distribution exogamique des mariages interethniques a été construite en appliquant à tous les membres des deux groupes minoritaires (anglais et autre) les proportions brutes d'exogamie observées chez ces deux groupes (1).

A partir de cet exercice abstrait, il devient possible de replacer les proportions dans le contexte objectif de la nuptialité ethnique au Québec et de calculer en conséquence des indices de propensions à l'endogamie et à l'exogamie qui soient comparables. Ce réajus-

(1) Le détail de ces démarches apparaissent en annexe 3.

tement des proportions brutes nous a ainsi permis d'obtenir les résultats suivants:

TABLEAU II

PROPENSIONS (1) À L'ENDOGAMIE ET À L'EXOAMIE SELON LE GROUPE
ETHNIQUE ET LE SEXE, FAMILLES EPOUX-EPOUSE, QUEBEC, 1971
DONNEES CORRIGÉES(2):

Origine ethnique		Propension à l'endogamie	Propensions à l'exogamie		
			Britannique	Française	Autre
Britannique	H	(3)		39,0	33,7
	F			37,5	39,0
		62,1		38,3	36,5
Française	H		37,5		26,9
	F		39,0		23,0
	T	66,0	38,3		25,0
Autre	H		39,0	23,0	(4)
	F		33,7	26,9	
	T	70,6	36,5	25,0	

(1) cf. annexe 3. C

(2) Les calculs de ce tableau portent sur des données corrigées excluant les familles immigrantes. (cf. annexe 2)

(3) Les propensions à l'endogamie masculines et féminines sont identiques à celle du groupe ethnique.

(4) Les cas de mariages allogènes exogames sont ici considérés comme endogames.

On voit que ces résultats modifient assez l'impression première laissée par les proportions brutes. Si la tendance générale déjà observée et favorable à l'endogamie pour tous les groupes n'est pas contredite, on remarque cependant que le groupe

REPRESENTATION SCHEMATIQUE DES PROPENSIONS ETHNIQUES - QUEBEC
COEFFICIENTS DE PREFERENCE ETHNIQUE (PE): (1)

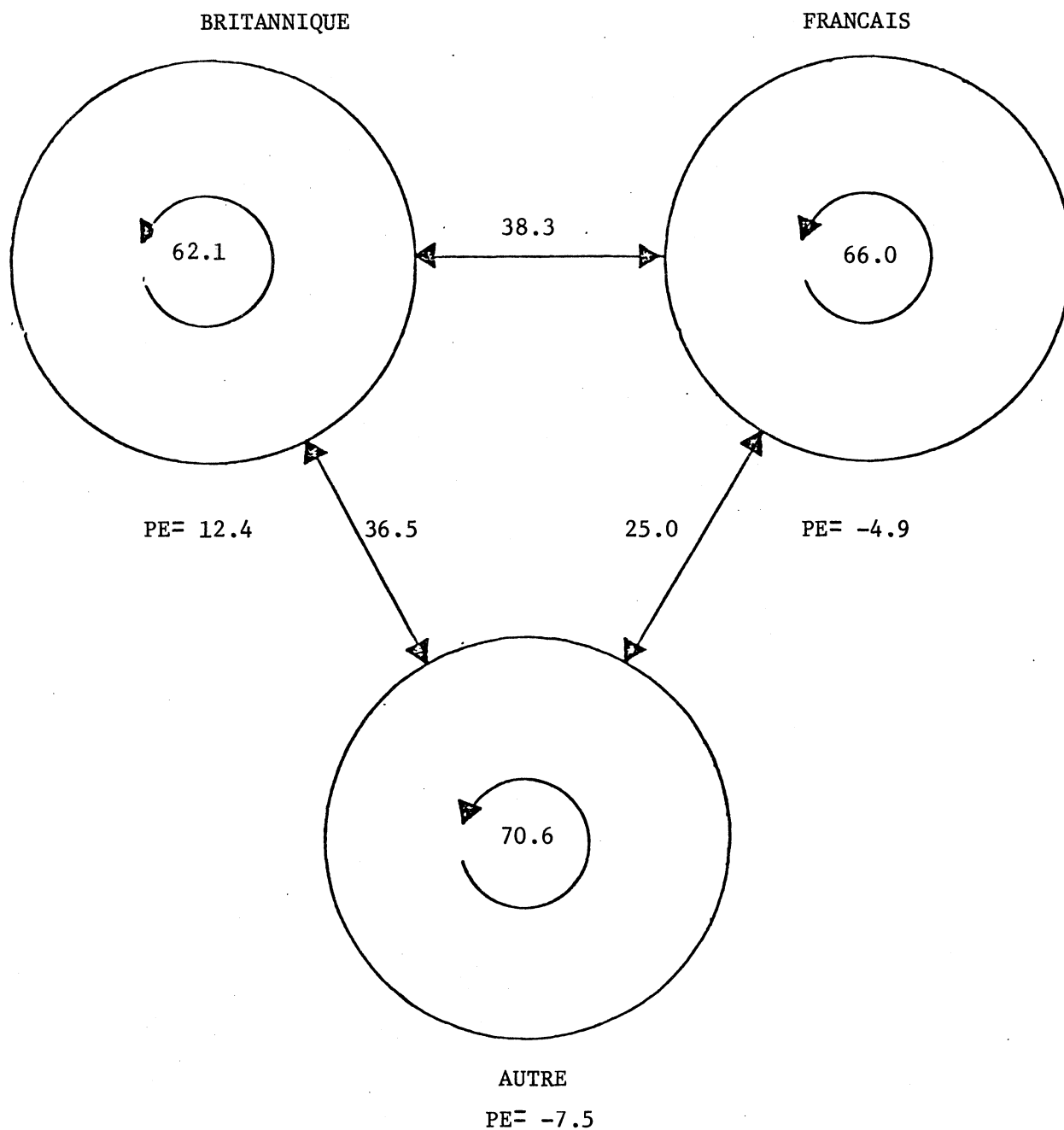


FIGURE I

- (1) Ces coefficients servent en fait à résumer les tendances exprimées par l'exogamie des trois groupes. Une exogamie non-préférentielle aurait rendu les trois coefficients nuls. Un coefficient positif indique qu'il y a globalement préférence, un coefficient négatif, l'inverse. On remarque ainsi que les préférences sont univoques et qu'elles favorisent toutes le groupe anglais au détriment surtout du groupe autre.

$$PE_i = \left[(Pex_{ij} + Pex_{ik}) \right] / 2 - Pex_{jk} \quad \text{et } i \neq j \neq k$$

français qui compte la proportion la plus élevée de mariages endogames n'est pas celui qui indique la propension à l'endogamie la plus forte (66.0) et qu'à l'inverse le groupe allogène qui comprend proportionnellement le plus grand nombre de couples exogames est celui qui manifeste la propension à l'endogamie la plus forte (70.6). Il est donc clair que la nuptialité ethnique favorise, comme beaucoup d'autres indicateurs de comportements dits ethniques, le maintien des distances interethniques. A ce titre, il est intéressant de voir les distances relatives que les groupes établissent entre eux à l'aide des préférences ethniques exprimées dans les propensions à l'exogamie. En se reportant aux indices d'exogamie de la figure I, la structure des préférences ethniques fait encore une fois ressortir avec assez d'évidence la position privilégiée du groupe britannique et le fait que les allogènes constituent au Québec un tiers groupe sociologique. Le groupe anglais est en effet celui qui non seulement est le moins endogame mais aussi le moins discriminant quant à ses préférences. Les groupes français et autre par contre indiquent tous deux une exogamie favorable au groupe anglais. Ils demeurent par ailleurs très distants l'un de l'autre avec une exogamie réciproque faible (25.0) qui semble d'ailleurs être plus la conséquence du comportement nuptial français que l'inverse. Ce faisant, ces deux groupes semblent reconnaître au groupe d'origine britannique par la voie des préférences ethniques un statut particulier qui confirme son prestige socio-économique s'il est vrai que le mariage reste un canal important de mobilité sociale.

L'analyse des propensions masculines et féminines est aussi intéressante même si les indices distinguent assez peu les comportements respectifs des hommes et des femmes. Ces propensions, en termes de préférence, vont évidemment dans le même sens que les exogamies ethniques à la différence près que l'exogamie masculine favorise davantage le groupe britannique que ne le fait le sexe féminin. A l'inverse, l'exogamie féminine a tendance à rapprocher les

allogènes des deux ethnies principales en se montrant nettement moins discriminante à l'endroit des époux allogènes dans le cas des épouses britanniques et des époux français dans le cas des épouses allogènes. Il semble donc que ce sont plus les hommes que les femmes qui doivent être taxés d'"opportunisme nuptial" par le biais du statut ethnique des conjoints dans la mesure où les exogamies masculines française et autre sont celles (avec l'exogamie féminine française) qui contribuent le plus à l'établissement d'un portrait très généralement favorable au groupe britannique.

Une comparaison des données québécoises aux données canadiennes

On peut se demander cependant si la nuptialité ethnique au Québec lui est propre ou si au contraire elle n'est pas la conséquence d'une dynamique des rapports interethniques généralisable à tous les contextes ethniques impliquant trois grands groupes. En ce sens, il est intéressant et nécessaire de comparer la nuptialité québécoise à celle que l'on observe au Canada anglais qui présente un contexte ethnique analogue à celui du Québec quant aux groupes impliqués. En outre, l'utilisation des propensions à fort heureusement l'avantage d'éliminer l'effet de taille et donc de rendre comparables les mesures.

L'hypothèse qui sous-tend la comparaison des propensions québécoises et canadiennes est en fait un peu académique. Il est en effet fort peu probable que la nuptialité québécoise soit identique à la nuptialité canadienne dans la mesure où les perceptions politique, économique et sociale des groupes entre eux ne sont pas les mêmes dans les deux situations. Les résultats obtenus pour le Canada montrent d'ailleurs plusieurs différences importantes et illustrent, de façon générale, une nuptialité beaucoup plus ouverte à l'interpénétration ethnique. On remarque ainsi que les groupes français et autre manifestent une affinité réciproque considérablement plus forte puisque leur exogamie est plus élevée de 52% comparativement à la situation québécoise. La nuptialité canadienne révèle

en fait une dynamique assez simple dans laquelle le groupe anglais est considéré d'emblée comme le groupe autochtone que l'exogamie favorise, le groupe français se voyant presque défini comme un groupe allogène au même titre que les autres même si le jeu des préférences le place en situation avantageuse. Il est donc assez évident que les comportements exogamiques sont sensibles aux rapports de dominance entre les groupes et que la définition de cette dominance suit plus la dimension socio-économique que la dimension historico-démographique ou les rapports de taille des populations. Si tel n'était pas le cas,

TABLEAU III

PROPENSIONS À L'ENDOAMIE ET À L'EXOAMIE SELON LE GROUPE
ETHNIQUE, FAMILLES EPOUX-EPOUSE, TOUTES PROVINCES MOINS LE
QUEBEC, 1971 (DONNEES CORRIGÉES)

Origine ethnique	Propension à l'endogamie	Propensions à l'exogamie		
		Britannique	Française	Autre
Britannique (62%)	60,9	*	45,1	37,4
Française (10%)	56,9	45,1	*	38,1
Autre (28%)	62,5	37,4	38,1	*

comment expliquer alors que la dynamique québécoise des rapports interethniques ne soit pas plus simple encore puisque le groupe français représente une plus grande fraction de la population au Québec que le groupe anglais au Canada (le groupe allogène représente 33% de la population canadienne hors Québec) ? En fait, les différences que l'on observe sont très certainement liées aux contextes socio-

REPRESENTATION SCHEMATIQUE DES PROPENSIONS ETHNIQUES - CANADA (-QUEBEC)
COEFFICIENTS DE PREFERENCE ETHNIQUE (PE):

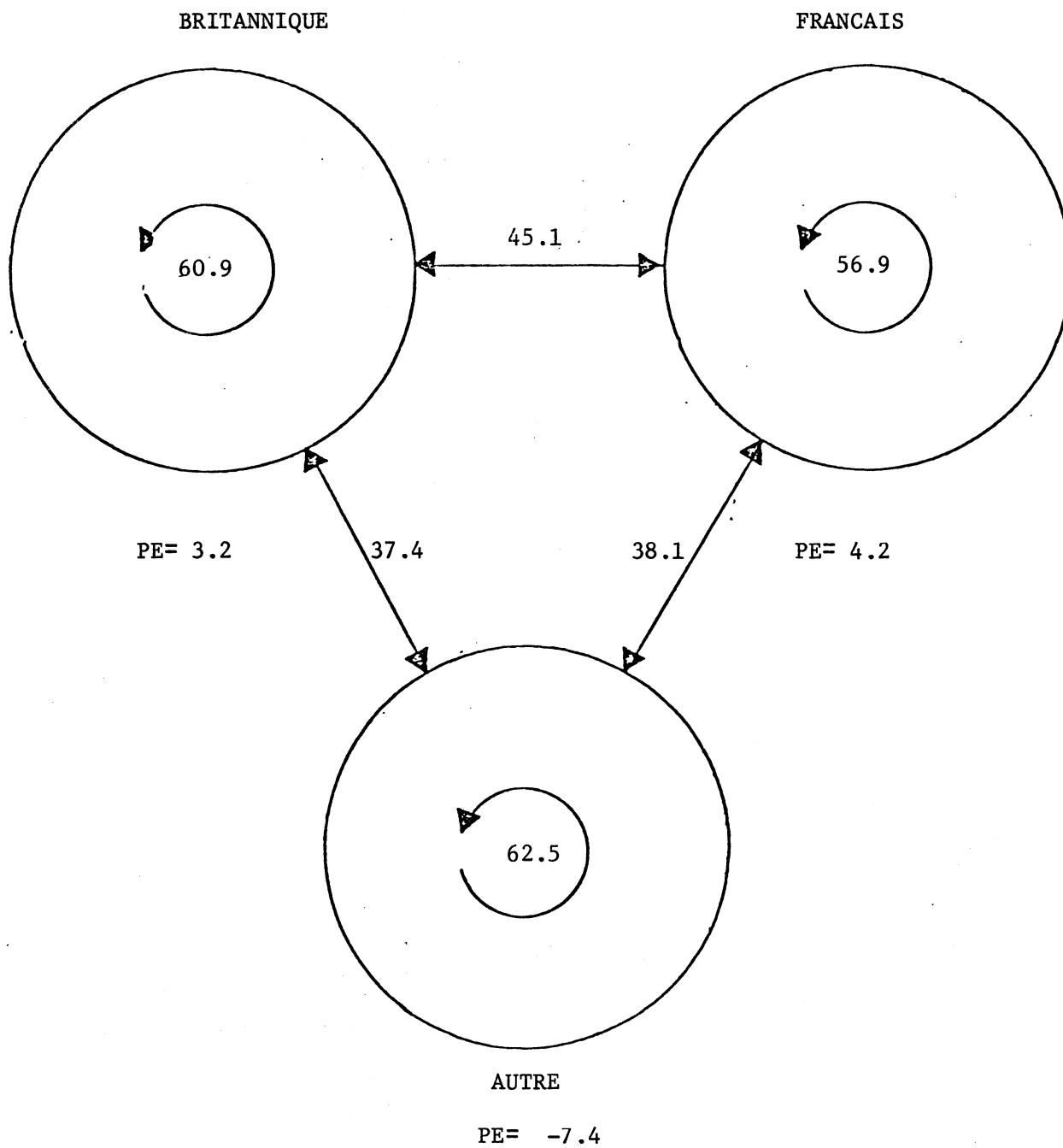


FIGURE II

économiques eux-mêmes car il semble que les nuptialités respectives soient en définitive soumises aux même règles générales de comportement. Dans cette perspective, il n'est pas étonnant que l'exercice de propensions analogues ait au Québec et au Canada anglais des répercussions assez différentes dans la mesure où, au Québec, cet exercice ne peut se faire sans raviver les tensions liées aux rapports de classe que les relations interethniques sous-entendent.

Conclusion

Cette brève analyse de l'endogamie et de l'exogamie québécoise ajoute ainsi un élément de preuve à l'isolement ethnique. Elle montre comment la nuptialité ethnique contribue à cet isolement par une endogamie générale chez les groupes ethniques qui, assez étrangement, caractérise surtout le groupe allogène duquel on attendrait spontanément davantage en termes d'intégration. Il semble donc que la perception assez répandue de la mésadaptation du tiers-groupe à la société québécoise ne repose pas exclusivement sur une structure mentale collective xénophobe puisque de fait l'interpénétration ethnique est faible. En outre, lorsqu'il y a mélange, les préférences qui s'expriment sont toujours favorables au groupe anglais et l'endogamie plus restreinte de ce dernier groupe est sans doute plus la contre-partie d'une exogamie préférentielle à son endroit qu'un comportement d'ouverture aux rapports interethniques venant de sa part. Par le fait même, les propensions observées d'exogamie ont forcément tendance à maintenir en les reproduisant les tensions liées au déséquilibre du rapport socio-économique des deux ethnies principales au Québec en ne favorisant pas l'éclatement des barrières ethniques qui symbolisent ce rapport.

De plus, l'exogamie préférentielle illustre encore une fois le prestige social attribué au groupe anglais. Ce prestige, qui est soutenu par une situation économique avantageuse de fait et les conséquences bénéfiques qu'elle entraîne en termes de mobilité

sociale, expliquent essentiellement la préférence ethnique dont il jouit. Il faut souligner cependant que si l'univers social de référence dans lequel s'exerce la nuptialité observée au Québec se limitait pour tous au seul contexte québécois, il est fort probable que la force d'attraction du groupe britannique s'en trouverait grandement diminuée.

Annexe 1: DONNEES DE BASE UTILISEES (CATALOGUE 93-720)

TABLE 63. Husband-wife Families by Ethnic Group of Husband, Showing Ethnic Group of Wife, for Canada and Provinces, 1971

TABLEAU 63. Familles époux-épouse selon le groupe ethnique de l'époux, par groupe ethnique de l'épouse, Canada et provinces, 1971

Ethnic group of husband — Groupe ethnique de l'époux	Total	Ethnic group of wife — Groupe ethnique de l'épouse											
		British Isles(1) — Britannique(1)	French — Français	Native Indian and Eskimo — Indien nord-américain et esquimau	German — Allemand	Italian — Italien	Jewish — Juif	Netherlands — Néerlandais	Polish — Polonais	Scandinavian(2) — Scandinave(2)	Ukrainian — Ukrainien	Asian(3) — Asiatique(3)	Other and unknown — Autres et inconnus
Canada													
All husband-wife families — Toutes les familles époux-épouse	4,605,485	2,095,075	1,243,255	46,105	303,730	162,565	71,650	90,005	71,235	87,520	135,990	56,075	242,275
British Isles(1) — Britannique(1)	2,059,865	1,666,145	128,985	6,385	90,265	13,170	2,425	24,900	16,050	39,110	28,485	3,950	40,000
* French — Français	1,217,875	121,835	1,049,545	3,135	13,910	5,685	355	3,015	3,040	4,040	4,635	865	7,840
Native Indian and Eskimo — Indien nord-américain et esquimau	40,680	4,175	2,440	32,270	485	300	25	175	95	240	155	30	290
German — Allemand	315,570	104,030	17,085	1,250	155,230	1,825	410	4,575	4,410	8,270	7,355	705	10,415
Italian — Italien	177,425	20,110	11,040	545	2,820	135,685	230	620	1,005	760	1,480	230	2,915
Jewish — Juif	73,585	3,470	845	30	460	195	67,095	125	200	180	210	105	675
Netherlands — Néerlandais	96,095	30,005	3,590	370	5,060	430	95	50,405	770	1,610	1,190	215	2,345
Polish — Polonais	75,115	17,890	3,920	230	5,250	900	115	755	32,425	1,325	8,710	135	3,470
Scandinavian(2) — Scandinave(2)	92,790	43,780	4,600	535	7,770	535	130	1,710	1,390	24,985	3,190	305	3,855
Ukrainian — Ukrainien	137,240	29,525	5,930	365	8,230	1,090	105	1,040	7,915	2,960	74,050	190	5,845
Asian(3) — Asiatique(3)	59,710	5,365	2,025	95	1,085	230	105	265	185	390	265	48,325	1,370
Other and unknown — Autres et inconnus	259,530	48,735	13,240	895	13,170	2,525	570	2,410	3,750	3,660	6,280	1,015	163,270
* Québec													
All husband-wife families — Toutes les familles époux-épouse	1,222,175	136,635	947,020	6,130	12,420	38,065	28,180	2,630	5,370	1,895	4,680	7,630	31,515
British Isles(1) — Britannique(1)	139,925	91,510	39,240	445	2,330	1,220	295	635	590	710	675	345	1,935
* French — Français	930,720	33,650	883,630	1,330	3,095	3,595	165	525	605	410	570	410	2,730
Native Indian and Eskimo — Indien nord-américain et esquimau	6,205	365	1,585	4,030	60	90	15	—	10	5	10	5	25
German — Allemand	13,580	2,480	4,570	65	5,380	160	60	85	70	55	105	50	505
Italian — Italien	42,470	1,720	7,435	125	195	32,300	50	45	70	15	80	55	370
Jewish — Juif	28,895	520	525	10	80	70	27,330	10	65	30	25	40	190
Netherlands — Néerlandais	2,990	965	595	15	70	20	10	1,145	20	25	30	20	85
Polish — Polonais	5,945	710	1,050	5	205	80	30	35	3,380	30	150	15	245
Scandinavian(2) — Scandinave(2)	2,155	880	590	5	45	30	—	10	10	480	20	15	75
Ukrainian — Ukrainien	5,210	760	900	15	115	65	25	10	255	15	2,770	15	260
Asian(3) — Asiatique(3)	8,875	485	1,210	5	125	80	45	15	15	30	15	6,450	390
Other and unknown — Autres et inconnus	35,210	2,590	5,695	90	710	360	150	110	275	75	230	225	24,705

- * Etant donné le cas particulier que représente l'origine ethnique indienne esquimaude, les familles endogames et exogames de ce groupe ont été exclues des données brutes utilisées et les effectifs ajustés en conséquence.

Annexe 2: CORRECTIONS EFFECTUEES SUR LES DONNEES BRUTES POUR
EN EXCLURE LES COUPLES IMMIGRANTS DANS LE CALCUL DES
PROPENSIONS.

Ces corrections pour le Québec et le Canada (-Québec) ont été appliquées aux seuls effectifs des hommes et des femmes de chaque groupe ethnique dont les conjoints sont de la même origine ethnique en considérant à priori que tous les couples immigrants (constitués avant l'arrivée au pays) sont endogames. L'estimé du nombre de personnes impliquées dans les couples immigrants a été évalué à 40% (proportion des immigrants mariés à l'admission au pays) des personnes nées à l'étranger pour chaque groupe ethnique.

ORIGINE ETHNIQUE	POPULATION NEE A L'ETRANGER (A)	ESTIME DU NOMBRE DE COUPLES IMMIGRANTS (B) = 0.40 x (A) / 2
---------------------	---------------------------------------	---

Canada (-Québec):

Britannique	1 099 315	219 863
Française	39 835	7 967
Autre	1 687 445	337 489
TOTAL	2 826 595	565 319

Québec:

Britannique	90 265	18 053
Française	72 155	14 431
Autre	306 515	61 303
TOTAL	468 935	93 787

Annexe 2 (suite)

FAMILLES EPOUX-EPOUSE SELON LE GROUPE ETHNIQUE DE L'EPOUX,
PAR GROUPE ETHNIQUE DE L'EPOUSE, CANADA(-QUEBEC), ET QUEBEC 1971

ORIGINE ETHNIQUE DE L'EPOUX	ORIGINE ETHNIQUE DE L'EPOUSE			
	BRITANNIQUE	FRANCAISE	AUTRE	TOTAL
<u>Canada(-Québec):</u>				
Britannique	1 354 772	89 745	249 620	1 694 137
Française	88 185	157 948	31 280	277 413
Autre	291 800	39 705	468 761	800 266
TOTAL	1 734 757	287 398	749 661	2 771 816
<u>Québec:</u>				
Britannique	73 457	39 240	8 735	121 432
Française	33 650	869 199	12 105	914 954
Autre	11 110	22 570	50 002	83 682
TOTAL	118 217	931 009	70 842	1 120 068

Annexe 3: LES MODELES D'ENDOGAMIE ET D'EXOAMIE PURES ET LE CALCUL DES PROPENSIONS.

A) *Le modèle d'endogamie pure*

Le modèle utilisé est simple et facilité par le fait qu'il s'agit d'une population fermée de couples déjà constitués, comprenant donc un nombre égal de femmes et d'hommes. Sur la base des données corrigées (cf. annexe 2), l'opération se résume au mariage systématique du plus grand nombre d'hommes et de femmes d'une même origine ethnique, laissant à l'exogamie les résidus de ces couplages entraînés par les rapports différentiels de masculinité d'un groupe ethnique à l'autre. Cet exercice fournit dans le cas du Canada (sans le Québec) et du Québec les effectifs suivants:

FAMILLES EPOUX-EPOUSE SELON LE GROUPE ETHNIQUE DE L'EPOUX, PAR GROUPE ETHNIQUE DE L'EPOUSE DANS L'HYPOTHESE D'UNE ENDOGAMIE PURE, CANADA (-QUEBEC), 1971

Origine ethnique de l'épouse

Origine ethnique de l'époux	Britannique	Française	Autre	Total
Britannique	1 694 137	0	0	1 694 137
Française	0	277 413	0	277 413
Autre	40 620	9 985	749 661	800 266
Total	1 734 757	287 398	749 661	2 771 816

FAMILLES EPOUX-EPOUSE SELON LE GROUPE ETHNIQUE DE L'EPOUX, PAR
GROUPE ETHNIQUE DE L'EPOUSE DANS L'HYPOTHESE D'UNE ENDOGAMIE
PURE, QUEBEC, 1971

Origine ethnique de l'épouse

Origine ethnique de l'époux	Britannique	Française	Autre	Total
Britannique	118 217	3 215	0	121 432
Française	0	914 954	0	914 954
Autre	0	12 840	70 842	83 682
Total	118 217	931 009	70 842	1 120 068

B) *Le modèle d'exogamie pure*

L'établissement de ce second modèle représente évidemment l'opération inverse. L'inversion est cependant moins facile puisqu'il s'agit cette fois de minimiser le nombre des couples endogames et donc d'effectuer ces couplages en tenant compte des ressources numériques respectives de chacun des groupes ethniques impliqués. Il faut donc déterminer préalablement les règles de la redistribution des individus en couples exogames.

Le modèle exogamique choisi dans cette analyse pose donc comme première règle que les groupes minoritaires en nombre (ces groupes étant les seuls à disposer pour chacun de ses membres d'un conjoint possible à l'extérieur du groupe) ont une endogamie nulle. La seconde règle distribue ensuite tous les membres de ces groupes minoritaires au prorata des préférences exogamiques exprimées dans le tableau des données corrigées. Les couples endogames

et exogames du groupe majoritaire sont ensuite obtenus, par simple soustraction. Algébriquement, ces règles impliquent les calculs suivants des effectifs dans l'hypothèse d'une exogamie pure ($\tilde{n}_{ij}$, représentant les effectifs corrigés des données observées et n_{ij} , les effectifs estimés par la méthode):

ALGEBRE DU MODELE EXOGAMIQUE UTILISE (EXEMPLE DU QUEBEC)

Origine ethnique de l'épouse

Origine ethnique de l'époux	Britannique	Française	Autre	Total
Britannique	$\tilde{n}_{11} = 0$	$\tilde{n}_{12} = n_{1.} - \tilde{n}_{13}$	$\tilde{n}_{13} = (2)$	$\tilde{n}_{1.} = n_{1.}$
Française	$\tilde{n}_{21} = n_{.1} \quad \tilde{n}_{31}$	$\tilde{n} = n_{.2} - \tilde{n}_{12} - \tilde{n}_{32}$	$\tilde{n}_{23} = n_{.3} - \tilde{n}_{13}$	$\tilde{n}_{2.} = n_{2.}$
Autre	$\tilde{n}_{31} = (1)$	$\tilde{n}_{32} = n_{3.} - \tilde{n}_{31}$	$\tilde{n}_{33} = 0$	$\tilde{n}_{3.} = n_{3.}$
Total	$\tilde{n}_{.1} = n_{.1}$	$\tilde{n}_{.2} = n_{.2}$	$\tilde{n}_{.3} = n_{.3}$	$\tilde{N} = N$

$$(1) \quad \tilde{n}_{31} = \left\{ n_{3.} \left(\frac{n_{31}}{n_{31} + n_{32}} \right) \right\} + \left\{ n_{.1} \left(\frac{n_{31}}{n_{21} + n_{31}} \right) \right\} / 2$$

$$(2) \quad \tilde{n}_{13} = \left\{ n_{1.} \left(\frac{n_{13}}{n_{12} + n_{13}} \right) \right\} + \left\{ n_{.3} \left(\frac{n_{13}}{n_{13} + n_{23}} \right) \right\} / 2$$

FAMILLES EPOUX-EPOUSE SELON LE GROUPE ETHNIQUE DE L'EPOUX, PAR
GROUPE ETHNIQUE DE L'EPOUSE DANS L'HYPOTHESE D'UNE EXOGAMIE
PURE, QUEBEC, 1971

Origine ethnique de l'épouse

Origine ethnique de l'époux	Britannique	Française	Autre	Total
Britannique	0	95 530	25 902	121 432
Française	89 743	780 271	44 940	914 954
Autre	28 474	55 208	0	83 682
Total	118 217	931 009	70 842	1 120 068

Dans le cas du reste du Canada, le modèle utilisé est bien sûr le même, exception faite de la définition des groupes minoritaires qui sont en l'occurrence les groupes français et autre. Il est donc superflu d'en reproduire ici l'algèbre.

FAMILLES EPOUX-EPOUSE SELON LE GROUPE ETHNIQUE DE L'EPOUX, PAR
GROUPE ETHNIQUE DE L'EPOUSE DANS L'HYPOTHESE D'UNE EXOGAMIE PURE,
CANADA (SANS LE QUEBEC), 1971

Origine ethnique de l'épouse

Origine ethnique de l'époux	Britannique	Française	Autre	Total
Britannique	827 126	195 398	671 603	1 694 137
Française	199 355	0	78 058	277 413
Autre	708 266	92 000	0	800 266
Total	1 734 757	287 398	749 661	3 337 135

C) Calcul des propensions

Les propensions sont en fait des distances relatives calculées par rapport au modèle d'exogamie pure pour ce qui est de la propension à l'endogamie et au modèle d'endogamie pure pour les propensions à l'exogamie. Connaissant les bornes minimums et maximums établies par les deux modèles théoriques, il est possible d'évaluer la situation observée et la tendance endogamique ou exogamique qu'elle exprime. Pour y arriver, les propensions ont été calculées de la façon suivante:

1) Propension à l'endogamie

$$Pen_{ij} = \frac{n_{ij} - \tilde{n}_{en_{ij}}}{\tilde{n}_{ex_{ij}} - \tilde{n}_{en_{ij}}} \cdot 100$$

$i = j$

$(i = \text{origine ethnique de l'époux})$
 $(j = \text{origine ethnique de l'épouse})$
 $(n_{ij} = \text{effectifs observés})$
 $(\tilde{n}_{ij} = \text{effectifs théoriques})$

2) Propension à l'exogamie

$$Pex_{ij} = \frac{n_{ij} - \tilde{n}_{ex_{ij}}}{\tilde{n}_{en_{ij}} - \tilde{n}_{ex_{ij}}} \cdot 100$$

$i \neq j$

Ces indices ont la propriété de varier de 0 à 100 (0 représentant une propension nulle et 100, une propension maximum) et d'être symétriques d'un groupe à l'autre dans le cas des propensions à l'exogamie.